

Procès-verbal
Conseil d'établissement EXTRAORDINAIRE
Lundi 13 mai 2024

Présences

Mme Marylène Bourget, directrice de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Gabrielle Boutin, directrice adjointe de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Annick Aubin, présidente du conseil d'établissement et parent d'élèves de l'École du Ruisseau
Mme Maggie Boissonneault, parent d'élèves de l'École du Ruisseau
Mme Julie Gervais, parent d'un élève de l'École Sainte-Marie
M. Mirghane Mirghane, parent d'élèves de l'École Sainte-Marie
Mme Roxanne Leclerc, parent d'élèves de l'École Sainte-Marie
M. Vincent Ménard, parent d'un élève de l'École du Ruisseau
Mme Élodie Parent, enseignante à l'École Sainte-Marie
Mme Jessica Pouliot, enseignante à l'École du Ruisseau
M. François Garant, enseignant à l'École Sainte-Marie
Mme Mélanie Demers, responsable du service de garde de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Vicky Aubé, orthopédagogue de l'École Sainte-Marie
Mme Dominique Demers, technicienne en éducation spécialisée à l'École Sainte-Marie

1. Préliminaires

1.1. Ouverture de la rencontre

Mme Aubin, présidente du conseil d'établissement, ouvre la rencontre.

1.2. Présence et vérification du quorum

Après vérification, le quorum est atteint.

1.3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Un membre du conseil d'établissement fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Parent et appuyé par Mélanie Demers d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4. Intervention du public

Aucune présence du public

2. Consultations – Décisions

2.1. Grille-matière de l'anglais intensif (AI)

Mme Bourget présente la réalité de l'année prochaine pour l'AI. Elle explique que l'AI sera offert à 4 des 5 groupes que comptent les deux milieux.

Des discussions ont lieu afin de cibler le maximum de points pour prendre la décision. Les membres du conseil d'établissement doivent envoyer leur vote à Mme Aubin.

Proposition présentée aux membres :

Que le plus d'élèves de 6e année puissent avoir de l'anglais intensif à DR-SM

Principes de base :

- ✓ Offrir de l'AI pour les élèves de 6^e année des deux écoles.
 - ✓ Favoriser le plus grand nombre possible d'élèves de 6^e année en AI puisque c'est un projet particulier pour ce degré.
 - ✓ Augmenter le nombre à plus de deux enseignants d'AI pour nos deux écoles n'est pas possible.
 - ✓ Permettre une équité du service pour tous les élèves de nos milieux selon l'organisation scolaire proposée.
- Dans le cas de nombres impairs de classes de 6^e année, nous privilégions l'anglais intensif pour qu'un plus grand nombre possible d'élèves de 6^e année puisse en bénéficier.
 - Une classe multiniveau de 5^e-6^e année ne sera donc pas privilégiée en premier.
 - Par exemple, 4 groupes de 6^e année et 1 groupe multiniveau 5^e-6^e année : AI dans les 4 groupes de 6^e année
 - À nombre inégal de groupes de 6^e année dans les deux écoles, nous allons favoriser l'équité dans les deux milieux.
 - Ex : 5 groupes de 6^e année : AI dans 4 groupes (2 à SM et 2 à DR)

La proposition est acceptée à 7 contre 5.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2.2. Grille-matière CISA

La grille-matière est présentée par Mme Bourget pour les classes CISA 2024-2025.

Il est proposé par Mme Aubé et appuyé par Mme Gervais d'adopter la grille-matière des classes CISA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.3. Coût scolaire 2024-2025

Pour l'année scolaire 2024-2025, le coût sera plutôt de 90 \$ au lieu de 85 \$. Cette proposition avait déjà été votée par le conseil d'établissement.

Il est proposé par Mme Leclerc et appuyé par Mme Gervais d'adopter l'augmentation de coût.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.4. Ajout à la liste de fournitures scolaires 2024-2025 pour les élèves au préscolaire 4 ans

On propose l'ajout d'un petit bac de rangement sur la liste de fournitures à acheter par les parents pour les élèves au préscolaire 4 ans afin de ranger les objets de la détente.

Il est proposé par Mme Parent et appuyé par M. Ménard d'approuver l'ajout.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Levée de l'assemblée

La levée de la séance est proposée par Mme Gervais et appuyée par M. Garant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 19 h 02.

Annick Aubin
Présidente

Marylène Bourget
Direction

Gabrielle Boutin
Direction adjointe